



Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.



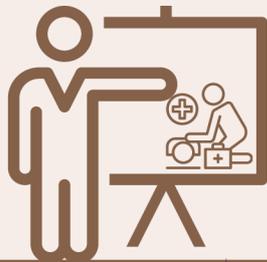
Durée : 21 heures



Nombre de participants par session : maximum 12



Prérequis : Aucun



AFGSU Niveau 1



Objectifs :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- 1° L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.
- 2° La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.



Moyens pédagogiques :

Pédagogie active :

- Découverte
- Essai-erreur
- Simulation sur mannequin

Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales

Supports audiovisuels et papiers

Remise d'un document pédagogique



Certification :

- Formation diplômante à actualiser tous les 4 ans par une journée de formation
- Etre présent aux 14 heures de formation
- Avoir pratiqué l'ensemble des gestes techniques
- Avoir un comportement adapté à une situation d'urgence lors d'une situation simulée



Programme de la formation

La prise en charge des urgences vitales permettant :

- d'identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée
- d'alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage d'autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114
- d'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- d'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou de faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)
- d'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats
- d'arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot en respectant les règles de protection face à un risque infectieux.

La prise en charge des urgences potentielles permettant :

- d'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané et/ou osseux et d'effectuer les gestes adéquats.
- d'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence.
- d'appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrières)
- de transmettre un bilan synthétique (vital et circonstancié) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort
- en l'absence d'un médecin proche, demander conseil au SAMU ou appeler le numéro dédié aux urgences, transmettre les observations et de suivre les conseils donnés

Enseignement relatif urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles permettant :

- de comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- de s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- d'être sensibiliser à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control » ;
- d'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
- d'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement au sein de l'établissement ;
- de connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.



09.83.71.66.85
Appel gratuit



contact@maprevenjeu.com

La formation est assurée par un formateur certifié formateur AFGSU par le réseau CESU

Ma Prev en Jeu - Organisme de formation en Santé sécurité au travail

SIRET : 51366236100049 - N° d'activité : 93132067413 - V1 04/25